
Pratiques médiévales de l'écrit documentaire
**Paléographie latine et vernaculaire
(livres et documents)**

Conférences de l'année 2011-2012

Dominique Stutzmann



Electronic version

URL: <http://journals.openedition.org/ashp/1485>

DOI: 10.4000/ashp.1485

ISSN: 1969-6310

Publisher

École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques

Printed version

Date of publication: 1 September 2013

Number of pages: 115-128

ISSN: 0766-0677

Electronic reference

Dominique Stutzmann, « Paléographie latine et vernaculaire (livres et documents) », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [Online], 144 | 2013, Online since 23 October 2014, connection on 04 March 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/1485> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ashp.1485>

Tous droits réservés : EPHE

PALÉOGRAPHIE LATINE ET VERNACULAIRE (LIVRES ET DOCUMENTS)

Chargé de conférences : M. Dominique STUTZMANN

Programme de l'année 2011-2012 : I. *Écritures diplomatiques et cursivité*. — II. *L'écriture des chartes comme système graphique complexe*. — III. *Spécialisation et connotations des morphologies*. — IV. *Décrire les écritures : la modélisation des signes graphiques*.

I. *Écritures diplomatiques et cursivité*

Les conférences de paléographie latine, portant sur les écritures de textes en latin et en langue vernaculaire, ont pour objectif d'enseigner les mécanismes d'évolution des écritures et la connaissance de l'histoire graphique de l'Occident médiéval par une pratique de la lecture et de l'observation des formes par les étudiants. La compréhension des mécanismes évolutifs est abordée sous l'angle pratique par la lecture de documents de différentes natures (chartes et livres), en différentes langues (latin, ancien et moyen français) et de différentes époques. Après une présentation générale de l'histoire des écritures latines de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge, avec un approfondissement de l'histoire des chiffres, le premier semestre a été consacré à l'étude des écritures diplomatiques des XI^e-XIV^e siècles. Celles-ci permettent d'observer deux phénomènes concurrents : l'invention formelle des écritures canonisées de chancelleries qui empruntent leur capacité évolutive aux écritures d'apparat et aux décors artificiels, d'une part, et l'émergence nouvelle des phénomènes de cursivité, avec leurs conséquences sur la morphologie, où les écritures documentaires se font, davantage que les écritures livresques, le réceptacle des transformations à l'œuvre dans les écritures informelles.

Cette étude a été largement fondée sur les fonds numérisés disponibles sur les archives virtuelles et collaboratives Monasterium (www.monasterium.net), qui permettent aux étudiants de transcrire en ligne des chartes, en particuliers des diplômes et bulles pontificales octroyés en faveur de l'abbaye territoriale d'Einsiedeln (Suisse, cant. Schwyz) entre 1114 et 1259. Les exemples ne sont pas rares où les deux sources de rénovation de l'écriture apparaissent en concomitance, tel un acte donné par l'évêque Conrad II de Constance le 8 mai 1259 qui contient les nouvelles formes cursives telles que les *s* longs plongeants et *s* trainants, mais aussi une invocation et des initiales en onciales filigranées¹.

L'analyse des morphologies des écritures diplomatiques et documentaires a été poursuivie en confrontant les actes originaux de la léproserie de Sainte-Madeleine de

1. Acte en ligne, http://www.mom-ca.uni-koeln.de/mom/CH-KAE/Urkunden/KAE_Urkunde_Nr_89/charter. Édition : *Urkundenbuch der Stadt und Landschaft Zürich*, J. Escher, P. Schweizer *et al.* (éd.), 13 t., Zürich, Commission der antiquarischen Gesellschaft in Zürich, 1888-1957, t. I, n° 396.

Pontfraud, conservés aux Archives départementales de l'Yonne¹, et le cartulaire du XIII^e siècle².

Pour chaque texte étudié, les étudiants sont invités à relever l'ensemble des morphologies attestées pour chaque lettre, ainsi que les abréviations.

II. L'écriture des chartes comme système graphique complexe

Le relevé des formes a été l'occasion d'approfondir une des voies actuelles de l'analyse paléographique, celle des systèmes graphiques, en particulier l'exploration de l'écriture comme « système complexe » au sens mathématique du terme, c'est-à-dire constitué d'un grand nombre d'entités en interaction locales et simultanées et dont le comportement n'est pas prédictible. En laissant volontairement de côté, pour cette étude, l'écriture comme action, étudiée en tant que telle par les neurologues et neuropsychologues, qui est un mécanisme aux multiples ressorts, il s'agit ici d'examiner le produit graphique et ses significations en lien avec les contextes d'écriture et, *in fine*, à la possibilité d'étudier et de modéliser les phénomènes entrant en interaction pour amener le scribe à écrire ce que les historiens constatent qu'il a écrit. L'intérêt qu'il y a à caractériser l'écriture comme « système complexe » n'est pas, à proprement parler, de la rendre prédictible, puisque la paléographie ne cherche pas à prédire ce qu'elle constate. En revanche, modéliser les interactions faibles et fortes devrait permettre de mieux les observer et de voir comment elles sont corrélées les unes aux autres. C'est l'un des préalables à l'approfondissement des typologies d'écriture fondées sur la norme et les variations appelées de ses vœux par Marc Smith pour une nouvelle définition des types d'écriture³, indépendamment des caractéristiques proprement graphiques telles que largeur, hauteur et inclinaison des lettres qui peuvent permettre notamment de juger de l'identité de mains⁴.

La notion de « système graphique » est ambiguë et doit être immédiatement précisée dans notre contexte. Courante en linguistique et philologie, elle y désigne les règles présidant à l'assemblage et à l'agencement de signes pour incarner une suite de sons et véhiculer une pensée et un texte. Chaque lettre ou chaque combinaison de lettre est vue comme une unité (graphème) et il s'agit d'étudier le rapport de l'écriture, dans sa matérialité écrite et la suite de ses graphèmes, à la langue, et d'analyser quels sont les mécanismes de transformation d'un code à l'autre⁵. C'est dans cette même

1. Archives départementales de l'Yonne, Francis Molard, Charles Schmidt, Eugène Drot, *Léproserie Sainte-Madeleine de Pontfraud : inventaire sommaire analytique*, Auxerre, 2013, en ligne http://archivesenligne.yonne-archives.fr/archives/fonds/FRAD089_70120037.
2. London, British Library, ms. Addit. 48211.
3. Marc H. Smith, « Pour une préhistoire des écritures modernes », *Gazette du livre médiéval*, 40, n° printemps (2002), p. 1-13.
4. Mark Aussems, « Christine de Pizan and the scribal fingerprint: a quantitative approach to manuscript studies » (Universiteit Utrecht, 2007), <http://igitur-archive.library.uu.nl/student-theses/2006-0908-200407/UUindex.html>; Mark Aussems et Axel Brink, « Digital palaeography », dans *Kodikologie und Paläographie im digitalen Zeitalter – Codicology and Palaeography in the Digital Age*, éd. par Malte Rehbein, Patrick Sahle et Torsten Schaßan, Norderstedt, BoD, 2009 (Schriften des Instituts für Dokumentologie und Editorik 2), p. 293-308.
5. René Thimonnier, *Le système graphique du français. Introduction à une pédagogie rationnelle de l'orthographe*, Paris, Plon, 1967; Nina Catach, « Que faut-il entendre par système graphique du

optique qu'Angus McIntosh a popularisé la notion de « profil graphique », en anglais *scribal profile*, pour désigner les pratiques d'écriture propres à un individu¹. Si son « profil » se subdivise en profil linguistique et en profil graphématique, l'importance de cette seconde partie est minimisée et l'idée de ce profil s'insère d'abord dans une discussion essentiellement philologique et propre aux langues vernaculaires et cherche à répondre à la question de transformations du texte et à ses colorations dialectales lors de la copie². C'est ainsi que la même notion est utilisée en philologie allemande dans les années 1980³. De notre côté du Rhin et de la Manche, si la notion de système graphique est courante en philologie romane, la notion de « profil » ou de « comportement » graphique d'un scribe est plus rarement exploitée.

C'est plutôt une autre approche, collective, qui a été explorée par la codicologie quantitative; celle-ci a en effet mis en exergue le « comportement » des scribes, notamment le « comportement abrégatif ». On retiendra les travaux sur les abréviations dans les livres liturgiques et la thèse d'Émilie Cottureau sur *La copie et les copistes français*, qui consacre près de cent pages à l'utilisation du système abrégatif et plus de cent à la gestion graphique de la fin de ligne⁴. Il ne s'agit plus de linguistique, mais le niveau d'analyse reste très largement graphémique.

Pour l'analyse paléographique, les principales recherches qui explorent l'écriture comme système sont les enquêtes menées sur la lisibilité⁵. Des études particulières avec analyses de mains peuvent, le cas échéant, consacrer une part importante au pointage des *i*, à l'accentuation ou aux jambages plongeants des nasales comme forme

français? », *Langue française*, 20, n° 1 (1973), p. 30-44; Susan Baddeley et Liselotte Biedermann-Pasques, « Histoire des systèmes graphiques du français à travers des manuscrits et des incunables (IX^e-XV^e siècle) : segmentation graphique et faits de langue », *Revue de linguistique romane*, 68, n° 269-270 (2004), p. 181-201.

1. Angus McIntosh, « Scribal Profiles from Middle English Texts », *Neuphilologische Mitteilungen*, 76 (1975), p. 218-235.
2. Michael Benskin et Margaret Laing, « Translations and Mischsprachen in Middle English manuscripts », dans *So Meny People, Longages and Tonges: Philological Essays in Scots and Medieval English Presented to Angus McIntosh*, Michael Benskin et M. L. Samuels (éd.), Édimbourg, 1981, p. 55-106, 386-368.
3. Arthur D. Mosher, « Genre dependent variations in scribal profile. The St. Gall Tauler manuscript and the St. Gall Vitae sanctae Wiboradae », *Amsterdamer Beiträge zur älteren Germanistik*, 22 (1984), p. 155-166.
4. Carla Bozzolo, et al., « Les abréviations dans les livres liturgiques du XV^e siècle. Pratique et théorie », dans *La face cachée du livre médiéval. L'histoire du livre vue par Ezio Ornato, ses amis et ses collègues*, Ezio Ornato (éd.), Rome, Viella, 1997 (I libri di Viella 10), p. 555-565; Émilie Cottureau, *La copie et les copistes français de manuscrits aux XIV^e et XV^e siècles. Étude sociologique et codicologique*, université Paris-1–Panthéon-Sorbonne, 2005.
5. Réjean Bergeron et Ezio Ornato, « La lisibilité dans les manuscrits et les imprimés de la fin du Moyen Âge. Préliminaires de recherche », dans *La face cachée du livre médiéval. L'histoire du livre vue par Ezio Ornato, ses amis et ses collègues*, Ezio Ornato (éd.), Rome, Viella, 1997 (I libri di Viella 10), p. 521-554; Donatella Frioli, « La "Grammatica della Leggibilità" nel manoscritto cisterciense. L'esempio di Aldersbach », dans *Liturgie und Buchkunst der Zisterzienser im 12. Jahrhundert: Katalogisierung von Handschriften der Zisterzienserbibliotheken*, Charlotte Ziegler (éd.), Francfort, Peter Lang, 2000, p. 17-47.

allographe s'insérant dans un système de compréhension¹. Ces travaux portent donc d'abord sur des éléments périphériques de l'écriture (accents, espaces, pointages) et relie l'observation à la fonctionnalité (lisibilité). C'est donc dans une autre branche de la tradition scientifique qu'il faut chercher l'étude de l'écriture comme code, et ce sont les travaux de Liefertinck et de ses successeurs pour établir une nomenclature des écritures gothiques livresques qui font naître une approche systémique de l'écriture comme type, car les différentes morphologies n'y sont pas analysées *in se*, mais uniquement dans un rapport à d'autres, ou pour mieux dire, dans le cadre d'une *structure*.

L'écriture livresque comme système

Les écoles néerlandaise et allemande de paléographie ont défini l'écriture comme système, en particulier pour les écritures livresques dont les classifications se fondent sur des cooccurrences de phénomènes. Des exemples de typologies fondées sur cette définition sont donnés par les travaux de G. I. Liefertinck, J. P. Gumbert, A. Derolez d'un côté, fondés sur les relations entre formes de **a**, **s** et **l**, et de W. Oeser de l'autre, subdivisant la *textualis* en plusieurs variantes selon la forme de la lettre **a** et celle de l'empannement des jambages. Les premiers distinguent trois grandes familles d'écritures livresques : *textualis* avec **a** à double panse, **s** et **f** sur la ligne, et hastes non bouclées ; *curiosa* avec **a** à simple panse, **s** et **f** plongeant sous la ligne et hastes bouclées ; *hybrida* de même, avec hastes non bouclées. Les écritures « mixtes » sont traitées de diverses façons : *semitextualis* pour une *textualis* avec **a** à simple panse ; *semihybrida* pour *hybrida* avec hastes alternativement bouclées et non bouclées ; *curiosa antiquior* pour une *curiosa* avec **a** à double panse. Chaque écriture peut être exécutée à trois niveaux de qualité formelle : *formata*, *libraria* et *currens*². Wolfgang Oeser, quant à lui, a d'une part précisé la chronologie et les contextes d'emploi de l'*hybrida*, et d'autre part subdivisé la *textualis formata* en trois rameaux : premièrement, *textus quadratus*, avec pieds à forte brisure et **a** à double panse avec celle du haut en retrait (« *Köpfchen-a* »),

1. Pascale Bourgain, « L'accent dans les manuscrits », dans *Du copiste au collectionneur. Mélanges d'histoire des textes et des bibliothèques en l'honneur d'André Vernet*, Donatella Nebbiai Dalla Guarda et Jean-François Genest (éd.), Turnhout, Brepols, 1998 (Bibliologia 18), p. 249-265 ; Wernfried Hofmeister, Andrea Hofmeister-Winter et Georg Thallinger, « Forschung am Rande des paläographischen Zweifels : Die EDV-basierte Erfassung individueller Schriftzüge im Projekt DAmalS », dans *Kodikologie und Paläographie im digitalen Zeitalter – Codicology and Palaeography in the Digital Age*, Malte Rehbein, Patrick Sahle et Torsten Schaßan (éd.), Norderstedt, BoD, 2009 (Schriften des Instituts für Dokumentologie und Editorik 2), p. 261-292, <http://kups.ub.uni-koeln.de/volltexte/2009/2974/> ; http://www.i-d-e.de/wordpress/wp-content/uploads/2009/08/hofmeister_thallinger.pdf ; Michel Parisse, « Un scribe champenois du XI^e siècle et l'évolution de son écriture », *Archiv für Diplomatik, Schriftgeschichte, Siegel- und Wappenkunde*, 29 (1983), p. 229-241.
2. Gerard Isaac Liefertinck, « La nomenclature des écritures livresques du IX^e au XIII^e siècle », dans *Nomenclatures des écritures livresques du IX^e au XVI^e siècle. Premier colloque international de paléographie latine, Paris, 28-30 avril 1953*, Bernhard Bischoff, Gerard Isaac Liefertinck et G. Battelli (éd.), Paris, Édition du C.N.R.S., 1954 (Colloques internationaux du C.N.R.S. – Sciences humaines 4), p. 15-34 ; Johan Peter Gumbert, « A proposal for a Cartesian nomenclature », dans *Essays presented to G.I. Liefertinck, t. IV, Miniatures, scripts, collections*, Amsterdam, 1976 (Litterae textuales 4), p. 45-52 ; Albert Derolez, *The Palaeography of Gothic Manuscript Books from the Twelfth to the Early Sixteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003 (Cambridge studies in palaeography and codicology 9).

sauf dans liaisons des parties rondes (**d-a**, **b-a**), attesté dès 1230-1250 ; deuxièmement, *textus rotundus*, avec pieds arrondis ou avec trait de fuite et **a** à double panse fermé par deux traits verticaux pleins (« *rechteckiges-a* »), attesté vers 1250 ; troisièmement *semiquadratus*, avec les jambages de *textus rotundus* et la forme de **a** du *textus quadratus*. Entre les deux, il identifie sept variantes, suffisamment formalisées et canonisées pour donner lieu à des emplois cohérents et homogènes par des scribes distincts les uns des autres, avec des lieux et périodes d'emploi, notamment dans l'emploi des formes de **a** après **c**, **e**, **f**, **r**, **t**¹. L'influence graphique de ces lettres est explicitée dans le *Luminario* de Giovanbattista Verini vers 1527, mais non dans leur rapport à la lettre **a**, et, encore une fois, les lieux et les fréquences de mise en œuvre de ces règles varient².

Ces détails de l'écriture livresque sont un préalable nécessaire pour étudier l'écriture des chartes. Tout d'abord, ils démontrent que le terme de « système » et le repérage de « structures » sont des pistes heuristiques pertinentes pour l'analyse des écritures, dont certaines manifestent une conscience, dès le Moyen Âge, de systèmes qui dépassent la morphologie lettre à lettre, pour associer des formes selon des critères qui nous échappent partiellement. Ces considérations sur l'écriture livresque doivent également rappeler les questions fondamentales que sont la parenté et l'altérité des écritures livresques et documentaires durant les siècles d'unité paléographique suite à l'introduction de la caroline dans les chartes d'une part, et l'équivalence des processus de canonisation dans les scriptoria monastiques et dans les chancelleries. Enfin, les études sur les écritures livresques viennent éclairer le champ des écritures documentaires qui sont dépourvues de typologie équivalente, hormis la nomenclature proposée il y a plus de cinquante ans par Bartoloni qui ne s'est pas imposée et reste très dépendante de critères extra-paléographiques³.

L'écriture des chartes comme système complexe

L'écriture des chartes doit être interprétée comme un système complexe, et une analyse recherchant des corrélations strictes, positives ou négatives, dans de rares cas alternées, ne suffit pas. Et il ne suffit pas non plus d'opposer livresque et documentaire pour gagner en clarté : l'argumentaire d'E. Casamassima qui défend l'idée d'une

1. Wolfgang Oeser, « Das "a" als Grundlage für Schriftvarianten in der gotischen Buchschrift », *Scriptorium*, 25, n° 1 (1971), p. 25-45 ; Wolfgang Oeser, « Beobachtungen zur Entstehung und Verbreitung schlaufenloser Bastarden. Eine Studie zur Geschichte der Buchschrift im ausgehenden Mittelalter », *Archiv für Diplomatik, Schriftgeschichte, Siegel- und Wappenkunde*, 38 (1992), p. 235-343 ; Wolfgang Oeser, « Beobachtungen zur Differenzierung in der gotischen Buchschrift. Das Phänomen des Semiquadratus », *Archiv Für Diplomatik, Schriftgeschichte, Siegel- Und Wappenkunde*, 47-48 (2002), p. 223-283.
2. Stefano Zamponi, « Elisione e sovrapposizione nella littera textualis », *Scrittura e civiltà*, 12 (1988), p. 135-176.
3. F. Bartoloni, « Paleografia e critica testuale », dans *Comitato internazionale di Scienze Storiche. X Congresso internazionale di scienze storiche (Roma 4-11 settembre 1955). Relazioni*, 1. *Metodologia, Problemi generali, Scienze ausiliare della storia*, Giunta centrale per gli studi storici (éd.), Florence, G. C. Sansoni, 1955, p. 423-443 ; Marc H. Smith, « [recension] Derolez (Albert). The Palaeography of Gothic Manuscript Books. From the Twelfth to the Early Sixteenth Century. Cambridge: Cambridge University Press, 2003 », *Scriptorium*, 58 (2004), p. 274-279 ; Marc H. Smith, « Les "gothiques documentaires" : un carrefour dans l'histoire de l'écriture latine », *Archiv für Diplomatik, Schriftgeschichte, Siegel- und Wappenkunde*, 50 (2004), p. 417-465.

confrontation systémique entre écriture posée et écriture cursive, malgré la fusion post-caroline et les rapprochements des systèmes à certaines époques, a fait l'objet de critiques importantes¹. Même en restant au niveau morphologique, les critères de compréhension et d'analyse sont nombreux, et non seulement ils interfèrent entre eux, mais, en outre, il est possible que plusieurs d'entre eux entraînent des rétro-actions ou bouclages, c'est-à-dire des décisions et choix d'écritures qui contre-balancent ou renforcent des choix précédents.

Si l'on suit Jean-Marie Le Moigne, le concept de base dans la modélisation de systèmes complexes est l'action². Elle part de la question « qu'est-ce ça fait ? » par opposition à la modélisation analytique qui part de la question « de quoi c'est fait ». La caractérisation d'une action passe par la notion de processus. Celui-ci est la conjonction d'un transfert temporel (déplacement dans un espace) et d'une transformation temporelle (modification de la morphologie). Ainsi, tout système complexe peut être représenté par un système d'actions multiples et la complexité du système modélisé va se faire par inter-relation. Le cas de l'écriture des chartes, avec opération d'écriture, avec objectif d'écriture (qui nous demeure souvent inconnu), destinataire, retour d'information, évolution collective des codes diplomatiques et application individuelle constitue un système complexe à l'instar de tous les phénomènes sociaux.

Dans l'écriture des chartes, les inter-relations se situent à différents niveaux et empêchent une analyse linéaire stricte. Les lieux singuliers de la page d'écriture, qui peuvent avoir une influence sur l'écriture (première et dernière lignes, fins de ligne, légendes de chirographe, etc.), se combinent avec les critères internes et les éléments signifiants, plus fréquents dans les chartes que dans les livres (noms de personne, parties du discours diplomatique, etc.). Dans les pratiques graphiques se pose en effet tout d'abord la question de la matérialité de l'écriture et des espaces.

L'analyse doit commencer dès le niveau de la lettre, voire à l'échelle infra-littérale. Notre connaissance de la difficulté à tracer ou à lire telle ou telle lettre est nulle, ou très subjective, dépendante des reconstitutions des calligraphes et de projections rétrospectives. Dans le corpus des chartes produites à Fontenay, l'on constate que les jambages font l'objet d'émissions fréquentes³. Est-ce la difficulté à les tracer sans erreur ou la difficulté supposée de les lire sans erreurs, ou encore la facilité avec laquelle un tilde résout la question ? Une lettre pose particulièrement problème, qu'un scribe peut régulièrement supprimer, c'est la lettre *r*, suppressible dans les syllabes simples, mais indispensable dans un contexte monastique pour les abréviations *frater*, *pater* et *noster*. Dans les actes produits par le scriptorium de Fontenay, il n'y a aucune occur-

1. Emanuele Casamassima, « Scrittura documentaria dei “notarii” e scrittura libraria nei secoli X-XIII. Note paleografiche », dans *Il notariato nella civiltà toscana. Atti di un convegno (maggio 1981)*, Rome, 1985 (Studi storici sul notariato italiano 8), p. 63-122; Emanuele Casamassima, *Tradizione corsiva e tradizione libraria nella scrittura latina del Medioevo*, Rome, Gela, 1988; Giovanna Nicolaj, « Questions terminologiques et questions de méthodes. Autour de Giorgio Cencetti, Emanuele Casamassima et Albert Derolez », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 165, n° 1 (2007) : *Écritures latines du Moyen Âge, tradition, imitation, invention*, p. 9-28.
2. Jean-Louis Le Moigne, *La modélisation des systèmes complexes*, Paris, Dunod, 1993 (Afcet Systèmes).
3. Dominique Stutzmann, *Écrire à Fontenay. Esprit cistercien et pratiques de l'écrit en Bourgogne (XII^e-XIII^e siècles)*, université Paris-1–Panthéon-Sorbonne, histoire, 2009.

rence de la préposition *per* en toutes lettres, et même à l'intérieur des mots, sa présence est rarissime ; « *pri* » est abrégé par **i** suscrit dans plus de 80 % des cas ; « *pro* » l'est un peu moins, alors que l'abréviation **p** barré courbe semble aisée à mettre en œuvre. Mais si ce critère était le seul à jouer, pourquoi des abréviations construites de la même façon, par exemple avec le tilde *-ur* ne se trouvent pas en même proportion ? Toujours dans le corpus des chartes de Fontenay, par exemple, la terminaison passive *-tur* est abrégée dans plus de 80 % des cas, alors que *-mur*, beaucoup plus rare, est systématiquement abrégé comme terminaison verbale, mais jamais dans les autres mots, notamment les formes de « *Sinemur-* » (de Semur-en-Auxois) suffisamment attestées dans ce corpus. Ainsi que le rappelle une devinette du ms. Cambrai, Bibl. mun. 112, la lettre **r** peut être considérée comme une forme incomplète et déséquilibrée. Un possesseur de ce manuscrit a en effet inscrit la phrase « Qui de m'amie osteroit piet et demi son non sçaroit ». Pour trouver la solution « Marie », il faut considérer le « pied » comme un jambage de « mamie » et « r » comme un jambage et un demi-jambage¹. Cette particularité graphique et l'irrégularité morphologique par rapport au système sémiologique de l'alphabet latin est une explication possible de la forte propension à la suppression de cette lettre par abrégements divers.

Déjà, néanmoins, ces observations pour **r** introduisent une réalité graphique importante : les lettres s'altèrent ou se combinent différemment selon les lettres dont elles sont entourées. Le cas le plus connu est celui des oves géminés, étudiés dès le xix^e siècle par Meyer, et l'emploi du **r** rond tout d'abord après l'ove de **o**, puis progressivement après d'autres lettres arrondies². Dans la production de Fontenay à partir des années 1150, la règle est respectée sans exception. L'un des actes les plus anciens, néanmoins, daté de 1142, suit la règle, mais présente une unique exception dans le mot « *Symphoriani* », où **r** est en ligature avec **i**³. Quel facteur a-t-il eu l'influence prépondérante ? Un oubli d'une règle encore incertaine peut être invoqué, mais l'espace du mot a aussi pu influencer le scribe et lui faire écrire un **r** droit devant la voyelle **i** avec laquelle il forme une ligature ; la charge sémantique n'est pas non plus à négliger, car il s'agit du saint patron des contractants, auquel cas, il faut faire appel à une explication d'ordre-graphique.

Dans l'espace du mot intervient aussi une logique reflétant la structure du mot et non pas seulement la succession lettre à lettre. La lettre **d** est souvent dite, au xii^e s., servir de marqueur visuel au mot : la forme onciale servirait tout d'abord à marquer la fin d'une préposition ou d'un relatif monosyllabique (*ad*, *quid*, *quod*), doublant ainsi l'espace blanc, puis serait utilisée à l'intérieur du mot en fin de syllabe, notamment avec le préfixe *ad-*. Sachant que dans le système phonologique latin, la lettre **d** n'est jamais au milieu d'une syllabe, l'emploi de **d** oncial pour marquer le début et la fin d'une syllabe vient à abolir la fonction de marqueur de la morphologie ainsi

1. Dominique Stutzmann, « [Recension] D. Muzerelle [et al.], Manuscrits datés des bibliothèques publiques de France, vol. 1, Cambrai, Paris, 2000 », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 160 (2002), p. 711-714.
2. Wilhelm Meyer, *Die Buchstaben-Verbindungen der sogenannten gothischen Schrift*, Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1897 (Abhandlungen der königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Phil.-hist. Klasse Neue Folge, 1, 6).
3. Dijon, archives départementales de Côte-d'Or, 15 H 257.

spécialisée dans un usage où elle vient à dominer. La compréhension de l'espace du mot se réinvente avec les marqueurs allographes et, à la suite d'autres paléographes, il faut ici répéter l'importance des allographes de position dans la lisibilité, ainsi que leur spécialisation progressive¹.

Mais au-delà du texte pur, qui est une suite de mots, il faut tenir compte de sa matérialité et de l'incarnation du Verbe sur un support physique avec sa mise en page. L'on peut, au cas par cas, penser que la nécessité de justification suffit à expliquer le graphisme irrégulier (**s** allongé ou suscrit, **nt** fusionnés). Pourtant, dans deux cas étudiés (Dijon, Arch. dép. Côte d'Or, 15 H 17 et 15 H 199), des **s** ronds étirés horizontalement succèdent à des lignes dépassant la justification. Plusieurs explications alternatives peuvent être utilisées : 1^o la nécessité de justification n'est pas réciproque et seul le retrait blanc est strictement prohibé tandis que le dépassement est autorisé ; 2^o les dépassements des lignes précédentes provoquent une réaction chez le scribe et réveillent sa sensibilité à la justification ; 3^o les dépassements des lignes précédentes engendreraient une irrégularité à éviter si la ligne suivante n'était allongée. Dans un autre exemple (Dijon, Arch. dép. 15 H 249, pièce 2), deux lignes se suivent et finissent toutes deux par « *Testes sunt* » ; l'on y voit le scribe utiliser une forme onciale pour allonger la lettre **n** dans la seconde ligne, alors qu'il a abrégé le mot précédent « *Unde* » et réduit au minimum l'espace entre les mots. Le respect de la justification se double ici d'un jeu autour de la contrainte. Le mot « jeu » lui-même induit cependant une explication implicite qui ne se prouve pas. Le scribe a-t-il prouvé sa *maestria* ou bien n'a-t-il pas vu qu'il risquait l'irrégularité en abrégeant « *Unde* » ? La présence des mêmes mots juste au-dessus et la maîtrise dont fait par ailleurs montre ce scribe soutiennent l'interprétation favorable, mais aucune réponse n'a plus de raison que l'autre.

L'espace matériel de la fin de ligne et la justification ne rendent pas compte de tous les phénomènes graphiques constatés. Quand le scribe doit économiser l'espace, il le sait dès le début de la ligne. De ce point de vue, un examen statistique sur les actes de Fontenay invite à inverser la question de la gestion de la fin de ligne. Ce n'est pas tant la fin de ligne qui fait l'objet d'un grand nombre d'abréviations, mais le début qui en est plus généralement dépourvu par rapport au milieu et à la fin. Si des enquêtes restent nécessaires, une nouvelle hypothèse apparaît, celle d'une aide à la lisibilité en début de ligne, au point critique du passage d'une ligne à l'autre, notamment pour la vocalisation des actes. La grande difficulté d'analyse réside dans les multiples facteurs agissant simultanément et se combinant, tels l'allographie de position, c'est-à-dire l'espace du mot, et l'espace de la ligne. Outre les lettres **d**, **s** et les lettres à jambages **m** et **n**, que l'on allègue généralement pour expliciter l'allographie de position, examinons à nouveau la lettre **r**, objet de nombreux traitements d'exception dans l'alphabet médiéval. Si l'emploi du demi-**r** après **o** s'est imposé comme une règle, d'autres emplois anomaux se répandent, tel que l'usage de la forme capitale, surtout en fin de mot. Il semble que fin de mot et fin de ligne se conjuguent initialement pour faire apparaître cette forme (ADCO 15 H 193, pièce 2 « *Silvester* » et 15 H 203, pièce 1, « *pater* »),

1. Marc H Smith, « Les formes de l'alphabet latin, entre écriture et lecture » (présenté au colloque de rentrée 2011 : *La vie des formes*, Collège de France [Paris], octobre 14, 2011), http://www.college-de-france.fr/site/colloque-2011/Colloque_de_rentree_2011_La_8.htm.

alors même que les deux formes minuscule et capitale ne présentent pas une importante différence de largeur et que la justification n'explique pas seule l'apparition de cette forme. Est-ce une fois encore une aide à la lecture? À quel point peut-elle être consciente et marquer une volonté ou une inflexion du système graphique par un scribe? Dans plusieurs occurrences, la forme capitale se comporte comme un marqueur de fin de mot, mais aussi abréviation (ADCO 15 H 257, pièce 2, « *dicitur* » abrégé « *dñ* »). Encore une fois, seule une enquête statistique de grande envergure permettrait de déceler, dans les évolutions du XI^e siècle, si la forme capitale **R** était associée préférentiellement aux noms de personnes, aux mots abrégés, aux fins de mots ou lignes, et dans quels cas l'apparition en milieu de mot était envisageable. Comme pour le nom « *Symphoriani* » évoqué plus haut, un autre acte montre en effet la forme capitale utilisée par un autre scribe, au milieu du mot : pas n'importe lequel, puisqu'il s'agit précisément de « *Marie* », la Vierge sous l'invocation de laquelle Fontenay est placée (ADCO 15 H 273).

La même ambiguïté se révèle dans l'analyse des chartes dans les connexions entre espace matériel et discours diplomatique. Si, parfois, l'espace de la page est clairement déterminant (dans ADCO 15 H 163, pièce 4, le dernier mot, introduit par un pied de mouche est en capitales au milieu de la page, la forme arrondie du parchemin devait rendre particulièrement savoureuse la mise en valeur du mot *communivi* par les capitales, au centre de l'acte, juste au-dessus du sceau), il se trouve souvent lié au discours, par exemple dans les devises chirographaires. Pourtant, il faut se méfier des conclusions hâtives. Dans la charte ADCO 15 H 257, pièce 2, le début de l'acte se présente ainsi :

MENS LUMINE PACIS PRIVATA ET SUË NUBILO PERTURBATIONIS OBSCURA, AB ILLO SIT ALIENA ^[2] QUI « DEUS PACIS »¹ EST, NON RIXARUM, ET PROLE SPIRITUALI REDDITUR INFECUNDA. HINC EST « IRA VIRI JUSTICIAM DEI NON OPERATUR »² ET ^[3] Paulus « Servum Dei non oportet litigare »³ in moralibus propter iram amittuntur multa bona. Unde ego HUMBERTUS, EDWO-^[4]-RUM EPISCOPUS licet indignus, damna prospiciens que solent contingere mentibus iratis, cavenda litem que erat inter fratres Fontene-^[5]-tensis et Ongiacensis ecclesie diligenter sedare studui, sedatem obnixè observari precepi.

L'emploi des *litterae elongatae* court sur les deux premières lignes, tandis que le préambule se poursuit sur la troisième ligne ; en revanche le phénomène graphique des lettres allongées reprend au passage des lignes 3 et 4. Dans le premier cas, c'est la logique matérielle de la ligne qui domine, dans le second, c'est la logique diplomatique qui prend le pas, puisque la suscription est ainsi mise en valeur jusqu'au mot *episcopus*. Faire primer partiellement la suscription, c'est offrir au texte et au discours diplomatique la prééminence sur la mise en ligne et en page, ce qui n'avait pas été le choix fait à la ligne précédente.

D'autres phénomènes graphiques relèvent de la mise en texte du discours diplomatique. Deux actes présentent la singularité de supprimer le décor diplomatique dans les noms dans la liste des témoins (ADCO 15 H 190 pièce 7 et 15 H 243, pièce 2). Il

1. Phil. 4, 29.

2. Iac. 1, 20.

3. II Tim. 2, 24.

est difficile de savoir ce que signifie l'absence d'ornement diplomatique sur les noms des témoins : absence d'ornementation créant une mise en valeur graphique particulière? mise en évidence d'un passage qui ne fait pas partie du dispositif? conflit graphique de représentation du monde caduque de l'oralité, destiné à s'évanouir hors de la mémoire des vivants, et de l'univers stable de l'écriture? Rien ne nous permet de trancher ; cependant cette mise en forme répétée dans deux actes montre qu'il ne s'agit pas d'une réaction purement graphique devant un passage comportant de nombreux noms en langue vernaculaire, mais bien d'un ornement spécifique conférant à la liste des témoins un statut particulier.

Ces exemples peuvent être multipliés et des analyses complémentaires permettraient peut-être de retrouver dans les écritures du XII^e siècle ce qui a été démontré dans d'autres cadres, tel que la spécialisation graphique pour des phénomènes phonologiques (ligatures *-ti* de l'écriture bénéventaine, comportements graphiques et abrégatifs différents entre les manuscrits français et les manuscrits latins), qui viendraient compléter les pistes ici avancées sur la confrontation et la combinaison de logiques distinctes : graphique (espace de la lettre ou des relations de proximité entre lettres, marquage des abréviations), linguistiques (espace du mot), sémantique (noms de lieux et de personnes, par exemple, mais aussi *nomina sacra*), matérielle (espace de la ligne ou de la page), diplomatique (parties du discours, mais aussi imitation d'usages de chancelleries ou reproduction de caractères externes d'actes confirmés, cf. ADCO 15 H 156, pièces 3 et 4). Le système graphique des chartes est complexe. La prise en compte de tous les paramètres est nécessaire pour comprendre l'influence du temps, du lieu et de la personne.

III. Spécialisation et connotations des morphologies

La réflexion sur le système graphique des chartes et, en particulier, sur l'apparition de formes variantes, a été poursuivie par l'examen de la lettre **A** dans les *litterae elongatae* de première ligne à la chancellerie impériale, où coexistent les formes usuelles des **a** à crosse allongés et **A**, mais aussi des **A** sans barre horizontale, notamment chez le scribe Anno¹, et des **a** ouverts allongés en forme de **u** chez les scribes Tietmar A et Ekkehard A². Si cette concomitance a déjà été observée, sa signification peut être mieux éclairée.

Tout d'abord, il faut ici, encore une fois, souligner la multiplicité des allographes. De même que les langues évoluent, que les mots se spécialisent et se voient renforcés de doublets lexicaux, souvent étymologiques, de même les formes alphabétiques peuvent se dédoubler et s'inscrivent dans des systèmes de signification où leur univocité est assurée par leur morphologie, qui peut se transformer, s'enrichir au besoin, ou se simplifier quand les risques d'ambiguïté s'éloignent. L'existence de **A** sans barre

1. Walter Koch, *Die Schrift der Reichskanzlei im 12. Jahrhundert (1125-1190) : Untersuchungen zur Diplomatik der Kaiserurkunde*, Vienne, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1979 (Denkschriften – Österreichische Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Klasse 134), p. 26.
2. *Ibid.*, p. 30, 39-40.

tient notamment à une règle d'économie graphique dans un contexte où la suppression d'une étape du tracé n'engendre pas de confusion. Au contraire de l'alphabet grec, où l'alpha capital (A) est muni d'une barre horizontale au milieu de sa hauteur, pour le distinguer du delta capital (Δ), dont la barre est au bas de la lettre, et du lambda capital (Λ) qui en est dépourvu et se distingue l'upsilon capital (V) par son orientation, dans l'alphabet latin, la barre du A n'a pas de fonction graphique de distinction. La rotation a transformé le lambda, et le delta s'est arrondi en même temps que retourné. Aussi, dès les écritures capitales anciennes, une forme simplifiée de l' A se fait-elle jour, aussi bien dans les écritures cursives (écriture commune classique) que dans les inscriptions à faible niveau de formalité ou dans le fragment du *De bellis Macedonicis* (Londres, British Libr., Papyrus 175 = CLA 207), la capitale d'usage livresque (par ex. dans le Virgile romain). C'est, du reste, l'une des composantes graphiques dont se souviendront les scribes carolingiens quand ils feront usage de capitale rustique pour leurs titres.

Les mots « *divina favente* » de la titulature impériale présentent un mélange de formes minuscules et capitales, qui peut intervenir sur plusieurs lettres : A occupe une place de choix pour l'observation (par exemple, forme capitale sans barre dans un acte de l'empereur Henri V en 1114 pour Einsiedeln¹, forme ouverte dans acte de l'empereur Lothaire III en 1136 pour Einsiedeln²); mais e , f , n passent aussi progressivement de la capitale à la minuscule, et t se trouvent également avec des formes bouclées qui rappellent les écritures du particularisme graphique. Les deux formes de la lettre a , capitale sans barre et minuscule ouverte, renvoient de même, dans ces écritures de chancellerie, à des formes spécifiques, rares et archaïques. La spécialisation des formes connote la majesté impériale et l'antiquité de cette institution; elle redouble le message implicite des *litterae elongatae* elles-mêmes, lointaine imitation des lettres célestes.

Ces observations permettent d'éclairer un phénomène graphique actuel : cette morphologie de A sans barre horizontale (Λ) se répand progressivement dans la création graphique contemporaine³, supplantant l'autre variante parfois envisagée du delta (Δ).

IV. Décrire les écritures : la modélisation des signes graphiques

Les thèmes précédents (écritures diplomatiques et cursivité, l'écriture des chartes comme système graphique complexe, la spécialisation des formes) a permis d'ouvrir une nouvelle réflexion. À la fin de 2011, Peter Stokes a publié une modélisation

1. Einsiedeln, Klosterarchiv Einsiedeln, A.AI.21, en ligne sur monasterium.net (http://www.mom-ca.uni-koeln.de/mom/CH-KAE/Urkunden/KAE_Urkunde_Nr_64/charter).
2. Einsiedeln, Klosterarchiv Einsiedeln, A.AI.22, en ligne sur monasterium.net (http://www.mom-ca.uni-koeln.de/mom/CH-KAE/Urkunden/KAE_Urkunde_Nr_70/charter).
3. On pourra citer, parmi de nombreux autres, les logos de la Casa de Velasquez (<http://www.casadevelasquez.org/>), des entreprises Montblanc (<http://www.montblanc.com/>), Adler (<http://www.adlermode.com/>), Samsung (<http://www.samsung.fr/>), Asus (<http://fr.asus.com/>), Volotea (<http://www.volotea.com/>), Savac (<http://www.savac.fr/>), celui de groupes de musique (<http://www.vitalic.org/>), voitures (Ford Ka, Iveco Daily), la police des slogans d'EasyJet, d'objets (Google Glass, <http://www.google.com/glass/start/>).

UML de l'écriture sur le blog du projet *DigiPal* (*Digital Resource for Palaeography*)¹. Sa modélisation est héritière de la base paléographique du *MANCASS C11 Database Project*², d'une formalisation plus avancée dans les études anglo-saxonnes que dans la paléographie française, et des travaux déjà menés sur l'écriture anglo-saxonne par P. Stokes lui-même, en particulier sa thèse de doctorat qui l'a mené à structurer fortement la description de l'information paléographique. Elle va cependant plus loin, en cherchant à déterminer à quel niveau les distinctions doivent être faites, et, au passage, P. Stokes précise certains points de vocabulaire, aussi pour la description des parties composantes des signes graphiques (notamment avec son glossaire), allant dans le même sens que le *Vocabularium parvum scripturae latinae*³. Son modèle cherche en outre à concilier deux approches : morphologique, d'une part, et stylistique, d'autre part, c'est-à-dire, du point de vue concret, à permettre, d'une part, l'analyse lettre à lettre, mais aussi, d'autre part, à spécifier des caractéristiques communes. Si l'on transpose dans la typologie de Lieftinck-Gumbert-Derolez, permettre de décrire la forme de la lettre **a**, mais aussi décrire le traitement des hastes (bouclées ou non) qui vaut, normalement à l'identique pour les lettres **b**, **h**, **l**, **k**.

Le modèle prévoit, du côté des signes graphiques, l'idée d'un *alphabet* (en anglais, « alphabet »), composé d'un ensemble de *signes* (en anglais, « grapheme », deux signes différents servent à marquer des sens différents, comme dans « dis » et « bis »)⁴, de *caractères* (un même signe, avec des différences graphiques porteuses d'une différence sémantique, comme **A** majuscule et **a** minuscule), d'*allographes* (chaque caractère peut se manifester sous différentes graphies canoniques et également valables dans le système graphique, d'*idioglyphes* (en anglais, « idiograph », image mentale de chaque allographe que peut concevoir un scribe) et de *graphies* (en anglais, « graph », chacune des matérialisations du signe)⁵.

Le modèle est complété par les agents et leurs particularités : 1^o Scribe ou Personne ; 2^o Pratique d'écriture ou Main. Pour relier le tout à un univers codicologique plus riche, les graphies sont reliées à leur support matériel (page < msPart < Manuscript, dans le vocabulaire de la Text Encoding Initiative).

« L'écriture », enfin, est définie comme un ensemble d'allographes. Pour combiner les aspects morphologiques et les aspects stylistiques, le modèle comprend, en outre, des « caractères généraux » et des « composants » ; ces derniers ont aussi des « caractéristiques de composants ».

1. Peter A. Stokes, « Describing Handwriting, Part I », *DigiPal – Digital Resource for Palaeography, Manuscripts and Diplomatic*, 27 (juillet 2011), <http://digipal.eu/blogs/blog/describing-handwriting-part-i/>.
2. Donald Scragg *et al.*, « MANCASS C11 Database » (Manchester Centre for Anglo-Saxon Studies, avril 1, 2010).
3. Juraj Šedivý et Hana Pátková (éd.), *Vocabularium parvum scripturae latinae*, Bratislava, Latin paleography network, 2008.
4. Paul Caton a proposé « ontograph » dans un commentaire en ligne (<http://digipal.eu/blogs/blog/describing-handwriting-part-iv/#comment-212>). La traduction « signe » est polysémique, mais sert à éviter le terme « graphème », également ambigu, puisqu'il peut désigner la décomposition graphique signifiante minimale.
5. Il vaut mieux éviter « graph » qui posera inévitablement des problèmes dans la construction d'ontologies.

Ce modèle, malgré l'objet bien délimité du projet DigiPal, doit être complété et affiné en lien avec les vocabulaires développés progressivement dans l'ensemble des domaines paléographiques. Il devrait en particulier éviter de nommer certains allographes d'après le nom d'écritures canonisées tels « insulaire » ou « caroline ». Bien évidemment, l'on peut s'entendre sur les termes et les historiens de l'écriture comprendront ce dont il s'agit, comme avec « **d** oncial ». Deux inconvénients subsistent néanmoins : l'un, déjà soulevé par J. Mallon, est que des formes seront ainsi nommées y compris pour des écritures antérieures ou des écritures qui ont généré les mêmes évolutions – un exemple savoureux a été relevé par Marc Smith dans son histoire de l'arobase¹ – ; l'autre est que des écritures avec un certain nom (*e.g.* insulaire) auront des allographes appelées d'après le nom d'autres écritures (*e.g.* caroline), de sorte qu'au final, si le modèle doit être extensible, nous risquons une cacophonie terminologique.

Le modèle devrait, en outre, réintégrer la composante dynamique de l'écriture, le ductus. L'ensemble des signes graphiques est en effet décrit d'un point de vue strictement morphologique, qui omet de tenir compte du mouvement qui préside à l'existence de la trace. Pour combler cette lacune, on peut procéder de deux façons :

— ajouter dans la définition des allographes que le ductus participe à leur définition, de sorte que **I** bouclé tracé en un seul trait (dans un sens anti-horaire en remontant à droite par la boucle et en descendant à gauche sur la haste) soit considéré comme un allographe de **I** bouclé de la *cursiva formata* (tracé avec lever de plume, en deux traits posés de haut en bas) ;

— ajouter un module au modèle pour tenir compte du *ductus* dans la description des formes, sachant que celui-ci ne doit pas – du moins la plupart du temps – être considéré comme une idiographie, mais bien comme une façon différente d'envisager le signe graphique dans la suite alphabétique et textuelle. En lien avec le ductus doit aussi se concevoir une façon de traiter les ligatures, que l'on ne peut décrire ni dans les *general features*, ni, à proprement parler, dans les allographes. Sur ce point, il s'agit surtout de voir leur organisation et leurs règles d'emploi.

Ce modèle pourrait également être précisé dans son approche des « caractères généraux » où deux aspects stylistiques sont mêlés : la possibilité de décrire un même traitement morphologique de plusieurs lettres (hastes bouclées, hampe courbée vers la gauche, etc.) et des caractéristiques graphiques telle que l'angulosité, qui, dans l'état actuel de la classification paléographique, et malgré des débats, ne distingue pas des écritures différentes.

Enfin, la notion de « système graphique », longuement explorée précédemment, doit être accueillie dans ce modèle. En effet, l'absence de modélisation de l'écriture comme comportement est une lacune importante. C'est d'ailleurs ce qui rend les relations multiples entre les entités scribe, main et écriture d'un côté et composant, de l'autre, aussi multiples, complexes et floues. Le modèle *idiographe* < *allographe* < *caractère* < *signe* < *alphabet* semble clair, mais la comparaison avec FRBR ne doit pas tromper. Il y a une langue et des mots, des suites imposées de caractères, voire

1. Marc H. Smith, *La véridique histoire de l'arobase*, Paris, 2013 (vidéo), part. 13'50, <http://www.enc.sorbonne.fr/actualite/vie-de-l-ecole/conference-la-veridique-histoire-de-l-arobase-par-marc-smith>.

des suites d'allographes qui s'imposent dans des écritures. La possibilité créatrice est certes grande, surtout si l'on compare à la réalité graphique qu'est devenue l'écriture dans son existence imprimée, mais reste limitée socialement. Des contraintes sont imposées à l'écriture par ses formes et fonctions : fidélité, lisibilité, pérennité – contraintes dont l'on ne peut s'astreindre que dans les alphabets imaginaires, au prix de la perte de la fonction de communication interpersonnelle (fidélité au message et lisibilité)¹. Aussi est-il absolument nécessaire d'affiner le rapport entre « écriture » et « allographe ». Une écriture n'est pas simplement un ensemble d'allographes (« a set of ALLOGRAPHS makes up a SCRIPT » est un résumé trop rapide de P. Stokes, qui évoque lui-même ailleurs la forme capitale de N dans sa description de la minuscule insulaire anglaise). L'écriture est aussi un ensemble de règles, qui se situent, pour certaines, au niveau collectif (écriture) et, d'autres seulement, non au niveau individuel (personne/main). C'est à ces règles et à leurs divers niveaux que se consacrent les études de la *pragmatique de l'écrit* et ce sont elles que nous avons essayé de préciser dans l'étude de l'écriture des chartes comme système complexe.

Il sera aussi nécessaire, à un moment de la modélisation, de définir la différence entre deux écritures. En effet, si une écriture est un ensemble d'allographes, et sans même mentionner l'ensemble des règles, alors il faut considérer que, dans la *littera textualis libraria*, le *textus rotundus* et le *textus quadratus* selon les définitions de W. Oeser et avec différents allographes de la lettre **a**, sont des écritures différentes. Ce n'est pas impossible, mais il faudra réfléchir aux catégories et classes, et aux critères de regroupement au cours de la modélisation. Cela posera aussi la question de l'intentionnalité de la variation graphique, soit à l'intérieur d'un allographe, soit entre plusieurs allographes, et nécessitera d'approfondir aussi les différences entre allographes et idiographes.

Par la publication de son modèle descriptif, P. Stokes a indéniablement donné l'élan aux efforts actuels de création d'une ontologie des signes graphiques. Sa modélisation ouvre déjà la porte à un dialogue renouvelé avec les historiens, pour définir quelles conclusions peuvent être tirées des éléments constatés et observations faites. Il y a des écritures où la variation est de mise, et où c'est la stabilité qui permet de déceler l'identité de mains, et des lieux et moments où la stabilité des écritures inverse le processus de démonstration. Seule une observation complète et méthodique de l'ensemble des signes graphiques, des règles d'emplois des différents allographes, et une comparaison avec la *norme* du temps et du lieu ouvre la voie à un raisonnement historique fondé.

1. Jean-Marc Chatelain, « Raisons d'écrire. Pour une pragmatique historique de l'écrit », dans *Lieux de savoir*, 2. *Les mains de l'intellect*, Christian Jacob (éd.), Paris, Albin Michel, 2011, p. 378.